

Correction (réalisée à partir du travail d'un élève)

Sujet de réponse argumentée : dans une réponse organisée, à partir d'exemples, expliquez comment sont organisées les aires urbaines en France.

En 2020, 93% de la population française vivait sous l'influence d'une aire urbaine. Une aire urbaine est, d'après l'INSEE, un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclaves, constitué par un pôle urbain de plus 10 000 emplois et par des communes rurales (espace périurbain) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain. Comment sont organisées les aires urbaines françaises ? En prenant pour exemple la ville de Toulouse, nous verrons en premier lieu ce qu'est la ville-centre et son importance ; puis, nous nous intéresserons à l'espace suburbain ; et enfin, nous nous focaliserons sur l'espace périurbain.

Tout d'abord, la ville-centre désigne le centre-ville (noyau historique de la ville ainsi que les espaces péricentraux. La ville-centre attire tout ce qui l'entoure, c'est un effet de la mondialisation (ensemble des relations mettant en contact différents espaces de la planète). Elle concentre un grand nombre d'emplois. Il y a une très forte densité de population et les prix de l'immobilier sont donc très élevés. Les habitats, en sein de la ville-centre, sont essentiellement collectifs (ou de luxe si individuels). On y trouve des activités touristiques et culturelles, des commerces de proximité, des restaurants, des hôtels, des écoles ainsi qu'un quartier des affaires (quartier Compans-Caffarelli). A Toulouse, la ville-centre désigne les environs de la place du Capitole. Au sein de la ville-centre, les transports en commun sont favorisés comme le prouve la présence de nombreuses lignes de bus ainsi que de deux lignes de métro. Une troisième ligne de métro est en cours de réalisation pour faire face à l'augmentation constante de la population. L'installation de Vélib' permet également aux habitants de se déplacer sans polluer.

En second lieu, l'espace suburbain aussi appelé banlieue, forme avec la ville-centre le pôle urbain. La banlieue est un espace résidentiel qui sert à loger les personnes travaillant dans la ville-centre. On distingue deux sortes de banlieues : la banlieue pauvre et la banlieue aisée souvent pavillonnaire. L'espace suburbain correspond à l'agglomération de Toulouse Métropole et comprend entre autres Saint-Orens-de-Gameville ou Le Mirail. On y trouve des habitats individuels et collectifs, des grandes surfaces (Leclerc à Saint-Orens-de-Gameville), des services de proximité (restaurants, crèches...), des services publics (hôpital de Purpan...) et des entreprises.

Enfin, l'espace périurbain dispose d'une plus faible densité de population. Avec le pôle urbain, il forme l'aire urbaine. Il entoure Toulouse Métropole. Saint-Pierre-de-Lages ou Caraman par exemple se situent à l'intérieur de ce dernier. On y trouve des habitats majoritairement individuels, des services de proximité (boulangerie, médecin...), des services publics (écoles, collèges...) et des entreprises (Airbus à Blagnac), des surfaces agricoles... La périurbanisation (agrandissement de l'espace périurbain) constitue une dynamique importante dans les aires urbaines et elle s'explique par plusieurs facteurs : prix élevé des loyers dans la ville-centre, recherche d'un milieu de vie plus attractif, généralisation de l'automobile... Mais cette périurbanisation n'est pas sans effets notamment environnementaux car elle entraîne à la fois des mobilités pendulaires importantes (déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail), génératrices de gaz à effet de serre, ainsi que le grignotage d'espaces agricoles ruraux : cela correspond à l'étalement urbain.

En conclusion, une aire urbaine est organisée autour du centre-ville, le cœur historique de la ville. Autour de ce dernier, il y a l'espace péricentral, puis l'espace suburbain et enfin l'espace périurbain qui grignote petit à petit des territoires sur l'espace rural (étalement urbain). Quelle est l'influence de ces aires urbaines sur le territoire français ?